



Dans ce  
numéro :

Les Techniciens supérieurs chez SNECMA et l'historique... 2

Les formes syndicales 3

Notre stratégie de lutte 4

Nos orientations CGT et la lutte des TS 5

Tracé des TS 6

Conclusions 7

L'Algérie 8

Mise en page

Thierry Sovy



## Editorial de T. SOVY

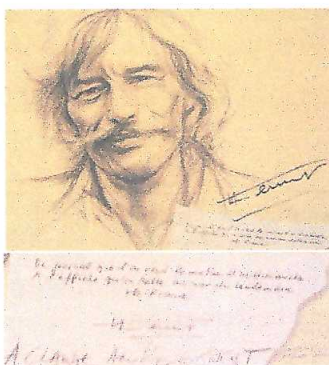
**N**ous ne pouvions pas commencer ce numéro sans rendre hommage à cet homme qu'était Jean Tenenbaum plus connu sous le nom de Jean FERRAT.

Jean est né à Vaucresson le 26 décembre 1930, il est mort le 13 mars 2010 à Aubenas. C'est une grande perte pour le monde de la chanson et des poèmes.

Jean était un chanteur engagé et poète, il était l'auteur de chansons à textes, il était aussi compositeur et à mis en musique plusieurs textes de Louis Aragon. Jean FERRAT est resté toute sa vie proche du Parti Communiste Français.

C'est lorsqu'il avait 11 ans sous l'occupation Allemande, qu'il est recueilli puis caché par des militants communistes. Il exprime bien cette période dans la chanson « Nul ne guérit de son enfance. » Au début des années 1950 il compose quelques chansons et joue de la guitare dans

un orchestre de jazz; puis il mettra en musique le poème de Louis Aragon « les yeux d'Elsa. »



En 1959 il sort « Ma même » chanson qui le lancera dans sa carrière. En 1960 il écrit « Mon vieux » chanson reprise par d. Guichard.

En 1963 il écrit « Nuit et brouillard » qui lui vaudra le prix du disque de l'Académie Charles Cros.

En 1964 inspiré par la petite commune d'Entraignes sur Volane, il écrit « La Montagne ».

En 1966 il est interdit de petit écran lié à sa candidature aux élections municipales sur une liste PCF. Il fait ses adieux à la scène en 1972.

Plus de 200 chansons ont été réalisées par Jean Ferrat dont « La femme est l'avenir de l'homme, Le Bilan, Aimer à perdre la raison, Camarade, Mon palais etc.... »

Adieu Jean.

Dans ce numéro, l'AHS relate par l'intermédiaire de Jacques Lefevre ingénieur à Villaroche les grands moments d'une lutte, celle des techniciens supérieurs de SNECMA en 1976.

Puis l'intervention de Pierre Benoit à Corbeil lors du début de la guerre d'Algérie.

Et dans notre prochain numéro, nous aborderons le patrimoine des Comités d'Entreprises et du CCE SNECMA.

# LES TECNICIENS SUPERIEURS CHEZ SNECMA

## Pourquoi des techniciens supérieurs ?



avec l'évolution des sciences et des techniques, la création d'une qualification intermédiaire entre le technicien traditionnel et l'ingénieur est devenue, dès 1955, une nécessité croissante dans le développement des forces productrices surtout dans les entreprises de pointe comme SNECMA.

A l'origine les Ecoles Nationales Professionnelles (ENP) formaient des techniciens puis les lycées techniques délivrèrent le Brevet de technicien (BT) et, dès 1959, en effectuant des années supplémentaires, le Brevet de technicien supérieur (BTS).

Ensuite les Instituts Universitaires de technologie (IUT) ont dispensé depuis 1966 le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) tandis que le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), reconnu IUT en 1969, a permis à de nombreux techniciens d'acquérir cette formation de technicien supérieur avec l'obtention de 6 ou 7 valeurs (3 certificats).

**TS1 271 points**

**TS2 300 points**

**TS3 340 points**

**TS4 390 points**

## Historique des classifications des techniciens supérieurs

es classifications ont toujours été créées unilatéralement par la direction :

Une seule qualification, dans les années 1950, était attribuée à ces techniciens qui sortaient des grilles traditionnelles dans toutes les filières de technicien :

**Sous-ingénieur à 321 points**

A partir du 01/12/1963, (note n°269 du 19/11/1963), les classifications (sans coefficient) sont équivalentes à :

**TS1 271 points TS2 300 points TS3 340 points TS4 390 points**

Par note n°351 du 02/02/1970, l'accession du personnel autodidacte est plus contraignante et les passages de TS2 à TS3 nécessitent 5 années en TS2.

Par note sans n° et sans date (1976) la direction projette de remplacer les TS par des Assistant Cadre (AC), réforme applicable en janvier 1977 (6 positions au lieu de 4 pour les TS sont prévues, avec création de positions de débutants et des périodes probatoires entre les échelons).

L'accord UIMM-syndicats minoritaires prévoit, pour la métallurgie, l'embauche des TS à 255 points. La SNECMA tend à s'aligner sur cet accord.

M53-P2

Copyright  
SNECMA



## Les forces syndicales de l'époque (à partir de 1968)



Atelier de Corbeil

Copyright SNECMA

**C**e n'est faire injure à personne que de rappeler qu'hormis la CGT, aucun autre syndicat ne s'est préoccupé des Techniciens Supérieurs.

A la CGT, ce ne fut pas simple pour autant. Toutes fédérations confondues, l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT) avait son autonomie dans la CGT. Au 5<sup>ème</sup> congrès de l'UGICT en février 1974, j'ai été élu au conseil national pour les raisons suivantes :

- je n'étais pas communiste à l'époque et l'UGICT tenait à une parité entre non-communistes et communistes pour afficher une neutralité politique chez les cadres CGT ;

- j'étais élu délégué au

CNAM depuis 1969 (première élection d'auditeurs dans une IUT).

Pour la métallurgie, il existait bien, ici ou là, quelques sections syndicales d'Employés, Techniciens, Dessinateurs et Agents de maîtrise (ETDA) et le Syndicat National des Cadres et Ingénieurs de la Métallurgie (SNCIM). Seul ce dernier ne dépendait pas du syndicat général dirigé par les ouvriers essentiellement.

A la SNECMA, l'homogénéité CGT entre centres n'était pas toujours de mise. Pour VILLAROCHE, aucun problème, toutes les revendications spécifiques étaient prises en compte. Pour CORBEIL, les techniciens supérieurs tenaient leurs réunions au C.E., en dehors de l'usine, ce qui me permettait d'y assister. C'est sans doute pour cela, que Pierre BENOIT, secrétaire du syndicat CGT de CORBEIL et de la coordina-

tion SNECMA, a demandé, par écrit, à la fédération de la métallurgie, mon exclusion de la CGT pour non respect des statuts, et ce, sans jamais m'avoir fait grief de quoi que ce soit. Cette lettre, si elle n'a pas atteint son but initial, a permis néanmoins de convaincre plusieurs permanents du comité exécutif fédéral de la nécessité d'accélérer la création de l'UFICT métallurgie .

TS2 à TS3 nécessitent 5 années en TS2.

**A la SNECMA, l'homogénéité CGT entre centres n'était pas toujours de mise.**



Vue de l'atelier de Corbeil

Copyright SNECMA

## Notre stratégie de lutte

**C**e qui caractérise un syndicat comme le nôtre d'un syndicat catégoriel, c'est la stratégie de lutte qui consiste, pour la CGT, à s'appuyer sur les principes généraux pour définir le particulier et non pas d'adhérer à toutes les revendications particulières qui sont souvent disparates, sans se soucier des répercussions sur l'ensemble des salariés.



Vue de Gennevilliers

Copyright SNECMA

**TS1**     **271**  
**points**

**TS2**     **300**  
**points**

**TS3**     **340**  
**points**

**TS4** **390 points**

Un autre écueil à éviter c'est de coller aux revendications de salaire par le biais de classifications en situant telle ou telle catégorie au dessus d'une autre sous prétexte qu'elle est en pointe dans la lutte. Notre image de marque chez les TS, où la CGT était principalement vue comme un syndicat ouvrier, d'obédience communiste réduit aux seuls points négatifs, ne nous facilitait pas la tâche. En revanche, le SNCIM, très présent à Villaroche, ouvrait des perspectives sur un syndicalisme « acceptable ».

Nous avons porté nos efforts sur 2 axes différents :

Faire participer un maximum de TS sur la base de nos orientations, par des groupes de travail qui grossissaient avec la lutte, afin d'affirmer nos revendications tant sur la structure de la grille TS que sur les possibilités d'intégration par la promotion du travail.

Améliorer la formation professionnelle par le paiement d'heures de répétition des cours du CNAM pendant les heures de travail et par le droit de partir plus tôt pour accéder aux formations du CNAM Paris, ceci sans perte de salaire, ainsi que par une participation financière de SNECMA au centre associé du CNAM Melun afin d'en éviter la fermeture programmée.

Nota : Pour la petite histoire, en tant que délégué au CNAM Paris, j'avais accès aux statistiques et je traçais pour le chef du personnel de Villaroche l'évolution des taux de réussite des auditeurs SNECMA (bénéficiant d'heures de répétition payées) comparée à celles des autres auditeurs de Paris. Le résultat était spectaculaire et allait dans le sens de nos revendications qui ont été satisfaites, grâce à la lutte (cours de mathématiques générales inclus).



Atelier de Kellermann

Copyright SNECMA

## Nos orientations CGT



Atelier de montage moteurs SNECMA

Copyright

né chez les cadres du fait que le diplôme, niveau 2 à 3 ans après le baccalauréat, est un diplôme de l'enseignement supérieur.

étions loin d'un rapport de forces favorable pour nous en tenir à cette seule revendication.

Ce qui a été déterminant dans nos orientations, c'est le Conseil National de la Métallurgie, animé par la personne d'exception qu'est Roger VAYNE, et la formation supérieure CGT, délivrée à Courcelles, axée sur nos catégories.

La meilleure solution aurait été une intégration des TS dans une grille unique de classification du manoeuvre à l'ingénieur, mais nous

C'est d'abord le SNCIM qui défend l'idée que le technicien supérieur doit être position-

A la SNECMA, l'homogénéité CGT entre centres n'était pas toujours de mise.

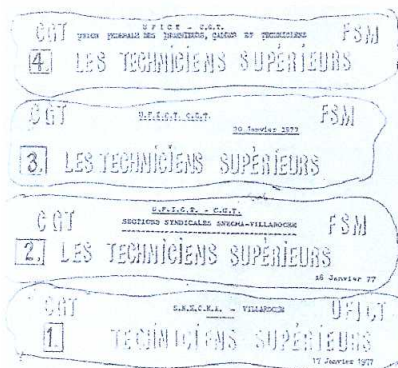
## La lutte des TS

Les premières revendications ont été exprimées en mai 1968 à l'usine de Corbeil par un groupe de TS, sur la base d'une critique de la note n° 269 en vigueur à l'époque. En 1971, rencontre de la commission nationale des techniciens CGT de la Métallurgie avec l'association de France-

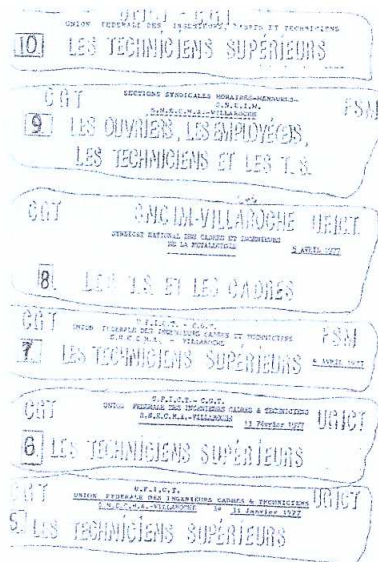
INTEC, une amicale de TS, qui assure, en liaison avec l'APEC, un placement des TS dans les entreprises.

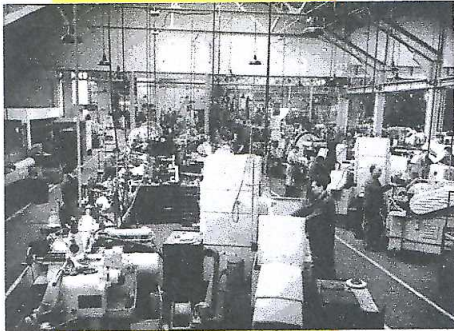
C'est surtout à partir de 1976 que les premiers mouvements de TS apparaissent à Corbeil et à Villaroche par des pétitions de TS et des tracts de la CGT suite aux discussions avec la direction au sujet de la classi-

fication des TS. En 1973, les TS étaient exclus de l'accord des classifications des « mensuels » signé par les organisations syndicales minoritaires (CGC, CFTC, FO).



RIEVENDICTIONS  
des  
TECHNICIENS SUPERIEURS  
DE CORBEIL  
1968



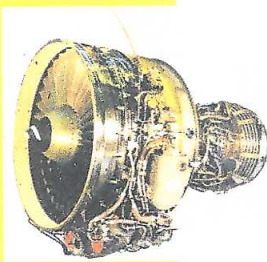


Atelier de Suresnes

Copyright SNECMA

**PLUS DE 95%  
DES TS ET  
ASSIMILES DE  
VILLAROCHE  
SONT DANS  
L'ACTION**

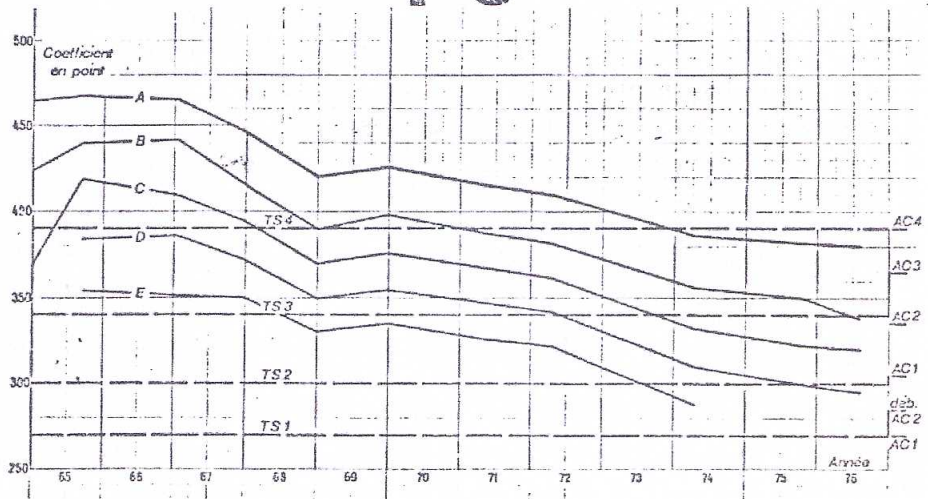
CFM56-5B

Copyright  
SNECMA

AHS - SNECMA

T S

page 4



**Traçés des évolutions des salaires d'embauche des écoles d'ingénieurs, par catégories (A,B,C,D,E), traduits en coefficients, montrant ainsi que les niveaux d'embauche perdent de leurs valeurs dans le temps. D'où la nécessité d'obtenir un coefficient pour les T.S. au lieu des salaires proposés par échelons.**

**Le 24/01/1977, à l'appel de tous les syndicats de Villaroche, une assemblée générale de TS est organisée au restaurant.**

**Le 28/01/1977, à Villaroche, 99 lettres-pétitions individualisées appuyées par un arrêt de travail de 1/2 heure, sont déposées en cortège à la direction locale.**

**Le 03/02/1977, le mouvement du 28/01 est reconduit.**

**Le 11/02/1977, les TS de Villaroche redéposent 93 lettres-pétitions individualisées appuyées par un débrayage de 1/2 heures.**

**Le 17/02/1977, 114 TS et assimilés signent une contre-proposition de projet de modification de statut des TS.**

**PLUS DE 95% DES TS ET ASSIMILES DE VILLAROCHE SONT DANS L'ACTION**

**Le 04/03 et le 25/03/1977, les TS de Villaroche poursuivent leur action par 1/2 heure de grève.**

**Le 06/04/1977, plusieurs TS de Villaroche participent au mouvement et débat de 1 heure à Corbeil avec les TS de ce site.**

**Fin avril 1977, les TS forment des groupes pour agir auprès de leur hiérarchie.**

**Le 5 mai 1977, 71 TS décident de distribuer, au restaurant des cadres supérieurs, une lettre sur la situation des TS, en défilant entre les tables. Avec une déléguée CFDT, j'écope d'un avertissement écrit. (encore maintenant, je suis fier de cet honneur)**

SNECMA

centre de villaroche

77550 MOISSY CRAMAYEL  
TÉL. : (1) 437.81.23 - POSTE N°  
TELEX : 83024 VILVLA

VILLAROCHE

N° 3026 - GM/DEK

VILLAROCHE, LE 12 mai 1977

Monsieur LEFFEVRE Jacques  
Délégué titulaire du  
Personnel

AVERTISSEMENT



près une pose, pour rédiger des contre propositions, 97 TS reprennent l'action .



De 1976 à 1977, le bilan des luttes est très satisfaisant. En ne considérant que le site de Villaroche :

30 assemblées de TS

12 réunions de travail pour tracer des évolutions de salaires, des comparaisons avec les salaires d'embauche des ingénieurs, des besoins en formation, des lettres-pétitions, des entrevues avec la hiérarchie, etc...

Des allées et venues dans tout le centre pour convaincre les « TS isolés » et faire pétitionner.

Plus de 20 tracts distribués dans la période « chaude ».

Toutes les commissions nationales des techniciens CGT ont été rapportées aux TS puis discutées et approuvées même par ceux qui adhéraient à d'autres syndicats.

A partir de février 1977, tous les syndicats se sont ralliés

2. A - QUESTION COMMUNE C.G.T - C.F.D.T - C.G.C - C.S.T-F.O		23 FEVRIER 77
QUESTIONS	RÉPONSES	
TECHNICIENS SUPERIEURS		
A - QUESTIONS COMMUNES, C.F.D.T. - C.G.T - C.G.C.	23 MARS 77	
2 - TECHNICIENS SUPERIEURS QUESTION COMMUNE CGT, CFDT, CGC.	27 AVRIL 77	
1. A - QUESTIONS COMMUNES C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.	25 MAI 77	
QUESTIONS	RÉPONSES	
TECHNICIENS SUPERIEURS (SNCM-CGT, CFDT, CGC)		

pour poser des questions communes, se rapportant aux TS, aux réunions mensuelles des délégués du personnel.

Nous avons mené une bataille d'idée sans précédent sur les classifications (Techniciens, TS, Ingénieurs). Tous les syndicats ont adhéré aux propositions de la CGT et ainsi nous avons favorisé le rassemblement de tous les TS (ou presque) quasi quotidiennement pendant plus d'une année.

Des avancées considérables ont été obtenues en matière de formation professionnelle favorisant ainsi la promotion interne chez les techniciens supérieurs.

Jacques LEFEBVRE

## Bulletin d'adhésion annuel

Adhésion individuelle: 20 euros

Nom, prénom : .....

Adresse: .....

Tél : .....courriel :

Adhésion collective: 80 euros mini

Nom de l'organisation (syndicat,  
collectivités diverses. C.E)

Adresse .....

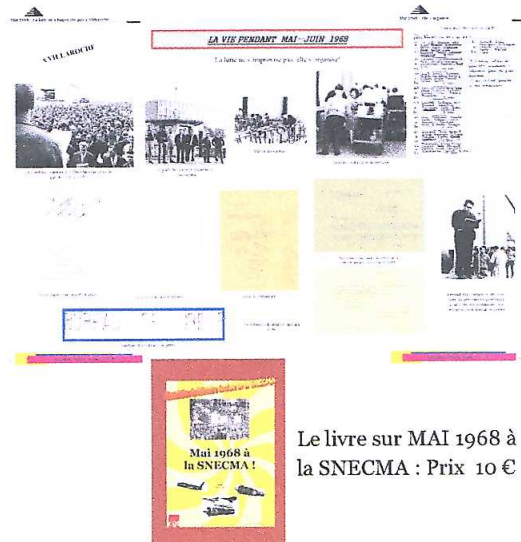
Tél: ..... courriel : .....

Rédiger le chèque à l'ordre de AHS-CGT SNECMA

Association CGT de l'histoire sociale de la SNECMA

94, rue Jean-Pierre Timbaud PARIS 75011

(adhérente à l'IHS CGT Métallurgie)



Le livre sur MAI 1968 à la SNECMA : Prix 10 €

Manifestation contre la guerre d'Algérie de salariés SNECMA



## 1962 : L'Algérie

Le 19 Mars 1962, à l'usine SNECMA de Suresnes, la CGT a célébré la Paix en Algérie, par un arrêt du travail, Pierre BENOIT a prononcé l'allocution suivante :

**Camarades**

En ce moment même les combats cessent en Algérie, les armes se taisent après plus de 7 années d'une guerre atroce, sanglante et sans issue.

La classe ouvrière française qui n'a cessé de lutter pour cet aboutissement ne peut manquer d'exprimer sa joie pour cette grande victoire.

Ainsi s'ouvre la voie pour la paix et l'établissement de rapports de coopération entre l'Algérie indépendante, et la France, entre les peuples et les classes ouvrières d'Algérie et de France.

Le cessez le feu et la reconnaissance du droit du peuple algérien, à l'indépendance constituent une victoire de la lutte héroïque des peuples opprimés contre les colonialistes dans laquelle le peuple algérien a montré l'invincibilité des forces de libération contre l'oppression.

Cette victoire est aussi notre victoire, car avec la CGT dès le début nous n'avons cessé de combattre pour la négociation et l'indépendance de l'Algérie contre tous les gouvernements dont le pouvoir gaulliste pendant près de 4 ans.

Selon les chiffres officiels plus de 17 000 jeunes français sont tombés et des centaines de milliers d'algériens dans cette guerre atroce et sans issue. Combien de sang, de larmes, de ruine, de milliards gaspillés pendant plus de 7 ans de cette guerre qui a donné naissance à des organisations d'assassins fascistes.

La tâche la plus urgente est maintenant d'exiger que soient mis hors d'état de nuire ceux qui veulent s'opposer au rétablissement de la paix. C'est pourquoi il faut agir pour imposer rapidement :

La liquidation de l'OAS et la mise hors d'état de nuire de ses dirigeants et de ses complices la destruction de cette organisation d'assassins

Que soient épurées des éléments fascistes, l'armée, la police, l'administration et tout appareil d'état

Comme le demande la CGT la classe ouvrière veillera à ce que soient appliqués loyalement les accords réalisés, elle restera active et vigilante pour s'opposer à toute tentative d'y porter atteinte. Les travailleurs contribueront à l'union de toutes les organisations syndicales, de tous les partis et organisations démocratiques, de tous les antifascistes, pour écraser toutes tentatives de l'OAS de saboter la Paix.

Les travailleurs s'opposeront aux violences et à tout coup de force, et si les circonstances l'exigent ils emploieront l'arme de la grève générale.

Travailleurs de la SNECMA, en pensant aux morts des deux peuples, engageons nous à liquider au plus vite les séquelles de la guerre. Ainsi nous pourrons mieux travailler à l'instauration dans notre pays d'une démocratie rénovée et assurer le succès de nos revendications économiques essentielles.

VIVE LE CESSER LE FEU  
VIVE LA PAIX EN ALGERIE